



Territorialisation de la planification Ecologique

Le photovoltaïque

Développer des projets photovoltaïques sur son patrimoine

Ressources, aides et outils

L'outil « [MonPotentielSolaire](#) » développé par le Conseil régional d'Île-de-France permet d'évaluer son potentiel sur toitures et ombrières sur l'ensemble d'un territoire. De plus, un annuaire des acteurs de la filière (installateurs, développeurs, bureaux d'études, etc.) et des explications sur les différentes étapes d'un projet solaire sont présents.

Le [portail ENR](#) est un outil d'aide à la décision, mettant à disposition des données objectives et compilables sur les thématiques énergétiques en France. Le portail a pour objectif principal d'appuyer les communes dans l'identification de zones potentiellement propices à l'implantation d'énergies renouvelables sur leur territoire.

« [Le guide solaire PV](#) » est produit par des chercheurs du CNRS. Il rassemble un panel de questions/réponses sur le solaire photovoltaïque, répartis par thématiques. Il contient des infographies et regroupe des fiches sur le PV avec chiffres et références à l'appui.

Le site d'[Énergie Partagée](#) présente un grand nombre de ressources sur les projets citoyens, leurs retombées économiques, les différents dispositifs existants, etc. Il est à destination de l'ensemble des acteurs de la filière, des collectifs citoyens évidemment mais aussi des collectivités et des acteurs privés.

Véritable centre de ressources sur le photovoltaïque, le site [photovoltaïque.info](#), alimenté par Hespul et soutenu par l'ADEME, a pour but d'aider à comprendre les enjeux et les démarches associés au photovoltaïque. On y retrouve des informations sur les tarifs de rachat, une foire aux questions, un vrai/faux, des informations en fonction du type de projet (sur bâtiment, au sol, en ombrière, etc.), et des outils en ligne pour évaluer un devis PV ou pour évaluer la performance mensuelle de son installation.

Un [guide](#) du Ministère de la Culture proposant des recommandations pour la bonne intégration architecturale et paysagère des projets photovoltaïques sur bâti et au sol a été publié le 7 décembre 2023. Ces recommandations sont issues de nombreux supports didactiques (fiche-conseils, vade-mecum, lignes directrices, etc.) produits depuis une vingtaine d'années par les services territoriaux de l'État, organismes de conseil et établissements publics investis en faveur de la conciliation de ces politiques.

Le réseau « [Les Générateurs](#) » est un réseau de conseillers visant à accompagner les collectivités locales d'un point de vue technique. Leur objectif est d'apporter un conseil neutre et objectif,

de permettre leur montée en compétences et d'aider à l'émergence de projets d'énergies renouvelables. Ces derniers issus de structures spécialisées (Syndicats d'énergie, Agences Locales Énergie Climat, Agences Régionales Énergie Climat, Associations, etc.), ont vocation à réaliser différents types de missions auprès des collectivités :

- Sensibiliser les territoires au développement des énergies renouvelables et favoriser l'émergence de projets éoliens terrestres et photovoltaïques
- Conseiller les collectivités sur des aspects divers, par exemple :
 - Les typologies de projets d'énergie renouvelable
 - Les relations avec les tiers (acteurs locaux, développeurs privés...)
 - Les bonnes pratiques et outils
 - Les démarches de mise en concurrence pour le développement de projets pré-identifiés
 - Les différents montages juridiques existants et les enjeux de gouvernance
 - Les modèles économiques pour financer un projet d'énergie renouvelable
- Accompagner et faire monter en compétence les collectivités sur ces sujets via différentes approches (rencontres, réunions publiques, webinaires, visites de sites...)
- Réorienter les collectivités vers des experts adéquats lorsque le projet atteint la phase de développement.

Fiche disponible sur le site de la DRIEAT :

<https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/debat-de-la-cop-energie-francilienne-a13088.html>